

Dossier suivi par :
Cabinet du Maire

Monsieur Grégoire Forgeot d'Arc
Directeur régional des lignes normandes
SNCF Voyageurs
Rue de l'Avalasse
76000 Rouen

Nos réf. : NL/AB 2021
Objet : projet de suppression de
l'Accompagnement Systématique des Trains.

À Dieppe, le 22 octobre 2021

Monsieur le Directeur,

Les organisations syndicales CGT, UNSA, Sud-Rail, CFDT et FO des cheminots de Normandie, nous ont alertés sur le projet, porté par la direction de la SNCF, de généraliser aux trains normands et notamment sur les lignes Rouen-Dieppe et Rouen-Le Havre, le principe de l'Accompagnement non Systématique des trains (ANS).

Dès le mois de décembre, les agents du service commercial (les contrôleurs) ne seraient ainsi plus présents dans la majorité des trains sur ces deux lignes très fréquentées.

Présenté lors du CSE du 23 septembre dernier, ce projet inquiète à raison l'ensemble des organisations syndicales qui dénoncent des risques accrus d'insécurité et s'inquiètent du report des missions habituellement confiées aux contrôleurs sur le conducteur, qui deviendrait seul personnel SNCF à bord.

Ce projet, sous couvert d'une analyse des besoins des passagers parmi lesquels de nombreux abonnés, vise, in fine, à réaliser des économies en procédant à des réductions d'effectifs. Nous avons noté que, depuis 2017, ce sont près de 55 suppressions de postes qui sont intervenues.

Par ailleurs, à l'heure où les inquiétudes sont nombreuses quant à l'état de nos lignes ferroviaires françaises, il nous apparaît essentiel de permettre au conducteur de se concentrer pleinement, et uniquement, sur la gestion de la sécurité ferroviaire.

En l'absence de contrôleur, il reviendrait aux conducteurs seuls de s'assurer du bon déroulement des opérations de montée et descente des passagers à chaque arrêt, de procéder aux ouvertures et fermetures de porte, de garantir la sécurité des voyageurs et des biens à tout moment, d'assurer enfin l'orientation des voyageurs et de les informer lors d'éventuels incidents.

Et les missions de contrôle des titres de transport mais aussi la possibilité d'acheter son billet à bord seraient, dans ce projet, supprimées et effectuées uniquement en gare de départ ou d'arrivée.

Convaincus que nos concitoyens ont besoin non pas de moins mais de davantage de service public, nous pensons qu'il s'agit d'un mauvais projet qui remettra en cause la sécurité et la sûreté des voyages pour les usagers du train, qu'ils soient passagers réguliers ou non, abonnés ou non. En témoigne l'accident survenu le 16 octobre 2019 impliquant un TER de la ligne Reims-Charleville-Mézières.

Qu'en sera-t-il enfin de l'accompagnement des personnes à mobilité réduite que les contrôleurs sont actuellement en mesure d'accompagner et d'orienter ?

Plus généralement, la présence humaine des agents SNCF dans nos trains, gage de sécurité, d'attention aux usagers et de convivialité, constitue un atout essentiel de ce mode de transport dont nous devons faire une priorité pour faire face aux enjeux climatiques.

La défenseure des droits a déjà souligné la rupture d'égalité de traitement des usagers avec la mise en œuvre de la suppression des guichets de vente de billets dans certaines gares du territoire. Avec la disparition d'interlocuteurs directs au sein des trains en circulation, force est de constater que le service que sont en droit d'attendre les voyageurs ne sera plus rendu.

Signataires de la pétition initiée par les syndicats de cheminots, nous partageons également la démarche d'associations d'usagers et celle d'élus du territoire parmi lesquels le député Hubert Wulfranc qui s'est adressé à vous le 15 octobre dernier, pour que la présence humaine à bord des trains et des gares en Normandie soit garantie aux usagers.

Nous vous savons attachés aux valeurs du service public rendu par la SNCF et engagés dans l'amélioration de la qualité de service pour les voyageurs normands, engagement formalisé dans la convention qui vous lie, signée en 2019.

Aussi, nous souhaitons que le projet d'ANS qui conduit à déshumaniser le train soit purement et simplement abandonné, tel qu'il a été présenté aux partenaires sociaux, et que la réflexion sur l'ambition que nous devons collectivement porter pour un moyen de transport respectueux des hommes et de notre environnement aboutisse à un projet partagé qui garantisse la présence physique d'agents de service SNCF dans les trains au bénéfice des voyageurs de nos lignes normandes.

Persuadés que vous saisissez le sens de notre démarche, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Sébastien Jumel
Député de Seine-Maritime



Nicolas Langlois
Maire de Dieppe
Conseiller départemental

